



CELLULE  
DE  
SOUTIEN  
ETHIQUE

**EREGE**

SITE CHAMPARDENNAIS

48 rue de Sébastopol 51092 REIMS Cedex

---

[www.erege.fr/champagne-ardenne](http://www.erege.fr/champagne-ardenne)  
[aandruchiw@chu-reims.fr](mailto:aandruchiw@chu-reims.fr)



« Le déploiement d'une démarche de questionnement éthique dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux **revêt un enjeu important** au regard des situations d'interventions professionnelles et de la vulnérabilité des personnes bénéficiant des prestations. Aussi le professionnel faisant face à une situation singulière dans laquelle entrent des conflits de valeurs doit-il pouvoir **s'appuyer sur une réflexion collective mise en place par la structure pour étayer son positionnement** »<sup>1</sup>

## SOMMAIRE

Charte EREGE.....	2
Fonctionnement de la Cellule de Soutien Éthique Champagne-Ardenne.....	3
Formulaire de demande d'appui .....	6
Appel à candidature .....	8

### L'EREGE en quelques mots...

L'Espace de réflexion éthique Grand Est (EREGE) a pour vocation de susciter et de coordonner les initiatives en matière d'éthique dans les domaines des sciences de la vie et de la santé. Il assure de nombreuses missions : formation, sensibilisation, stimulation de la recherche, documentation et information en partenariat avec les structures existantes, accompagnement de la démarche éthique au sein des établissements, observatoire des pratiques éthiques, et promotion du débat public dans les domaines des sciences de la vie et de la santé.

L'EREGE résulte de la fusion des anciens Espaces de réflexion éthique alsacien, ardennais et lorrain, devenus aujourd'hui sites d'appui.

---

<sup>1</sup> Rapport ANSEM « Le questionnement éthique dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux », 2010, p. 1. Consultable en ligne : [https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2018-03/reco\\_ethique\\_anesm.pdf](https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2018-03/reco_ethique_anesm.pdf)

# Charte

## Cellule de soutien éthique

### Préambule

Les Cellules de Soutien Éthique ont été créées en mars 2020, pendant la pandémie COVID, dans les différents Espaces de Réflexion Éthique Régionaux (ERER). Elles ont alors répondu à un besoin d'appui à la réflexion éthique qui émanait, dans des circonstances exceptionnelles, d'établissements sanitaires et médico-sociaux du territoire. Par la suite, et compte tenu des demandes, leur fonctionnement s'est pérennisé dans certains ERER.

### 1-Objectif

L'objectif de la cellule de soutien éthique est de construire une réflexion éthique pluridisciplinaire au service des professionnels ou usagers confrontés à un questionnement éthique à l'occasion d'une prise en charge ou d'un accompagnement.

Elle n'a pas vocation à se substituer aux structures locales qui demeurent les instances de premier recours.

**Cette cellule n'est que consultative.**

Elle n'a pas de compétence pour la gestion de conflits professionnels ou déontologiques, et ne pourra pas être sollicitée pour les traiter.

### 2-Composition

La cellule est composée de membres du Conseil d'Orientation.

Au besoin, elle peut solliciter l'intervention d'une personne qualifiée, dont les compétences portent sur le sujet de la saisine.

### 3-Fonctionnement

La cellule de soutien éthique est saisie par le biais d'un formulaire dédié précisant la situation, le questionnement posé, ainsi que les coordonnées du demandeur. Il est complété sur le site internet ou à la suite d'un appel téléphonique avec un membre du site d'appui de l'EREGE.

Méthodologie de traitement :

- Accusé de réception de la demande par un membre du site d'appui de l'EREGE et évaluation d'un délai de réponse.
- Entretien entre le demandeur et la/le coordinatrice/teur du site d'appui de l'EREGE dès que possible. Cette étape est nécessaire pour bien préciser la situation dans son contexte et faire émerger le questionnement éthique.
- Travail entre les membres de la cellule de soutien éthique, éventuels échanges complémentaires avec le demandeur.
- Proposition de pistes de réflexions visant à accompagner le demandeur dans sa prise de décision.

La cellule fournit **un retour qui ne se substituera pas à la décision de l'équipe demandeuse**. Les documents consultés à cette occasion peuvent être transmis au demandeur dans le souci de favoriser une réflexion éthique.

# Fonctionnement de la Cellule de Soutien Éthique Champagne-Ardenne

Suite à une recommandation du Comité Consultatif National d'Éthique (CCNE) en lien avec les Agences Régionales de Santé (ARS), une Cellule de Soutien Éthique a été créée dans chaque Espace Éthique Régional au printemps 2020. Fortes de leurs succès dans l'accompagnement et l'analyse des situations éthiques complexes en situation de crise, certaines d'entre elles furent pérennisées.

L'EREGE a trois sites d'appui, et chaque site d'appui a sa Cellule de Soutien Éthique (CSE). Une charte commune les encadre, cependant un règlement intérieur individualisé par site est créé en relation avec leur conseil d'orientation respectif, afin de refléter au mieux la réalité du fonctionnement de chacune des anté-régions (antérieures à la création de la région Grand-Est).

La Cellule de Soutien Champagne-Ardenne peut constituer un appui dans principalement deux domaines :

- Appui à la **mise en place d'une démarche éthique en établissement** (sanitaires, sociaux, médico-sociaux, médecine de ville), afin que celui -ci puisse, par la suite, trouver en son sein les repères pour guider les pratiques et prises de décisions des professionnels en situation éthique complexe.
- Appui à la **réflexion dans une situation éthique complexe** lorsqu'aucune structure éthique locale ne peut être sollicitée, disponible, ou que celle-ci est en difficulté.

## → Ses objectifs

- Informer/orienter/conseiller vers des ressources pertinentes en fonction du questionnement éthique posé.
- Apporter un appui à un établissement ou une structure éthique locale qui seraient en difficulté dans des situations éthiques compliquées.
- Accompagner un établissement dans la construction d'une démarche éthique en son sein.

- Apporter un éclairage éthique et interdisciplinaire aux professionnels et usagers dans des situations complexes.
- Accompagner la réflexion des équipes soignantes jusqu'à leurs prises de décisions, les aider dans l'identification et l'analyse des conflits de valeurs et dans la résolution des dilemmes et tensions rencontrées sur le plan éthique.

**La CSE ne traite pas de conflits d'équipe et ne produit pas de décisions pouvant servir à valider ou orienter une politique de santé ou une administration.**

### → Sa composition

L'Equipe de la CSE Champagne-Ardenne **est pluridisciplinaire** et composée de personnes issues notamment des domaines médicaux, paramédicaux et des sciences humaines :

*Coordonnateur soins – Directeur établissement santé et médico-social – Juriste – Médecin – Membre d'association – Philosophe – Psychanalyste – Psychologue – Représentant des usagers, etc.*

Il peut s'agir de membres volontaires de notre conseil d'orientation, ou de membres extérieurs qui ont souhaité intégrer la Cellule de Soutien Ethique, et qui disposent d'une compétence mobilisable en fonction des thématiques des sollicitations reçues.

**La liste des membres pourra évoluer en fonction des candidatures  
(formulaire à la fin du livret)**

### → Les modalités de demande d'appui

La CSE Champagne-Ardenne pourra être saisie par toute personne, établissement ou instance éthique confrontée à une situation éthique complexe (professionnels de santé, associations, usagers, comités d'éthique locaux...) dans laquelle il a besoin d'être accompagné. La CSE pourra également être sollicitée pour toute demande d'aide à la mise en place d'une démarche éthique (structuration, création, redynamisation) au sein d'une organisation (sanitaire, médico-sociale, sociale).

Un **formulaire de demande d'appui** est alors à compléter par le demandeur, puis à adresser à :

[aandruchiw@chu-reims.fr](mailto:aandruchiw@chu-reims.fr)

- Une fois cette demande reçue, elle sera analysée pour savoir si elle relève de la compétence de la CSE. Si ce n'est pas le cas, une proposition de réorientation sera effectuée.
- Ce sont la directrice et la coordinatrice du site d'appui Champardennais qui prennent connaissance de la sollicitation et statuent sur la compétence de la CSE à y répondre.
- Un membre de la cellule pourra se mettre en relation avec le demandeur pour évaluer la situation et les modalités de travail à partir de la demande.
- En fonction de la demande, les membres de la cellule se concertent, en visioconférence ou en présentiel, pour apporter un éclairage éthique et interdisciplinaire. Le demandeur peut, si besoin, assister à certaines réunions.
- Une synthèse des éléments de réflexion sera établie et retournée au demandeur dans les meilleurs délais.
- L'équipe de la CSE apprécierait un retour quant aux suites données à la sollicitation.
- Selon la demande, la CSE peut assurer une action de suivi, comme c'est par exemple le cas lors d'accompagnement dans la structuration d'une démarche éthique en établissement.

### → La demande d'appui

La demande d'appui peut porter sur :

- Une situation clinique passée, comprenant des tensions éthiques.
- Une question générale révélée par une situation clinique.
- Une question générale non issue d'une situation clinique.
- Une demande d'accompagnement à la redynamisation d'une démarche éthique en établissement.
- Une demande d'appui à la création d'une structure éthique au sein d'un établissement.

**La cellule de soutien peut être amenée à étudier une situation clinique en cours ne nécessitant pas une réponse dans l'urgence, dans le strict respect des objectifs précédemment cités.**

**Exemples de thématiques de sollicitations traitées :**

*« Comment mettre en place une réflexion éthique inter-établissements » ; « Aide à la création d'une charte de fonctionnement d'un comité éthique » ; « Comment traiter une saisine » ; « Comment accompagner au mieux les personnes en situation de handicap au sein des services d'urgence et de réanimation » ; « Dépistage massif en EHPAD et consentement » ; « Consentement à la vaccination en EHPAD » ; « Droit de visite des proches aux résidents d'EHPAD en contexte de pandémie » ; « Accouchement et relations mère-enfant pendant la pandémie de COVID 19 » ; « Foyer d'accueil spécialisé et retour au domicile pendant le confinement » ; « Confinement et contentions » ; « Confinement et résidents en déambulation dans le secteur UVP » ; « Effet du confinement et syndrome de glissement chez un patient porteur de handicap » ; « Refus de droit de visite » ; « Tensions entre liberté individuelle et sécurité collective » ; « Traçage et application mobile » ; « Enjeux éthiques du port du masque en établissement médico-social », « Enjeux éthiques en soins palliatifs » ; « Liberté de déplacement en fauteuil électrique en EHPAD » ...*

**La CSE se réserve le droit de s'autosaisir sur des sujets qu'elle trouve pertinents à travailler.**

→ **Points de vigilance**

Notre mission en tant qu'ERER est d'accompagner à la création ou à la redynamisation des structures en charge de la réflexion éthique au sein des établissements (ESSMS), c'est pourquoi nous veillons toujours à les accompagner et non à les remplacer. Il est en effet important qu'une démarche éthique soit développée au sein des établissements mêmes, pour plusieurs raisons :

- Elle permet d'interroger et de donner du sens aux pratiques professionnelles.
- Elle contribue à faciliter une prise de décision la plus « juste » possible dans des situations toujours caractérisées par leur singularité.
- Elle renforce les relations de confiance entre les différents acteurs.
- Elle constitue un outil d'aide à l'analyse et au positionnement en cas de situation éthique complexe.

Ainsi, la CSE s'engage à

- Accompagner les établissements qui en seraient demandeurs dans la création d'une démarche éthique sur le temps long en leur sein.
- Ne pas se substituer aux instances éthiques locales, ni même à remplacer ou combler un manque durable.
- Ne pas apporter de décision, mais bien des éléments de réflexion.
- Ne pas apporter de réponse dans l'urgence : la réflexion éthique doit se faire en interdisciplinarité, et cela demande du temps.
- Toujours respecter la confidentialité et l'anonymat.
- Toujours traiter ce qui relève de sa compétence et toujours réorienter ce qui n'est pas de son ressort.

**La CSE est seulement consultative, elle constitue un appui, elle peut conseiller, accompagner, éventuellement rendre un avis, mais jamais une décision. En cela, elle ne se substitue jamais ni à l'équipe médicale, ni à la décision médicale.**

# Formulaire de demande d'appui

## Territoire concerné

---

Alsace

Champagne-Ardenne

Lorraine

## Renseignement sur l'auteur de la demande

---

Nom Prénom	
Fonction	
Service (si concerné)	
Etablissement	
Adresse mail	
Numéro de téléphone	

## La demande d'appui concerne (plusieurs options possibles)

---

- Un patient ou un résident
- Les proches d'un patient ou résident
- Les soignants
- L'équipe ou l'organisation
- Une structure d'éthique locale
- Autre

## Description succincte de la situation et des difficultés rencontrées

---

## Formulation du questionnement

---

Date et signature

**Document à retourner à Amandine Andruchiw**

Coordinatrice du site d'appui :

[aandruchiw@chu-reims.fr](mailto:aandruchiw@chu-reims.fr)

Partie réservée à la CSE	
Sollicitation relevant de la compétence de la CSE	
<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Demandeur informé le :	Motif du refus :
	Demandeur informé le :

# Appel à candidature

Vous souhaitez devenir une personne ressource membre de notre Cellule de Soutien Ethique, afin d'apporter votre expérience et vos compétences sur les demandes reçues...

Pour intégrer la CSE champardennaise, vous pouvez faire acte de candidature en remplissant le formulaire ci-dessous et en l'envoyant, par mail, à l'adresse suivante :

[aandruchiw@chu-reims.fr](mailto:aandruchiw@chu-reims.fr)

Nom

Prénom

Tél

Mail

Votre motivation :

Vos domaines de compétence :



# EREGE

Espace de Réflexion Éthique Grand Est

Site d'appui Champagne-Ardenne



calaméo



#### Où nous trouver ?

- Hôpital Sébastopol – Bureau S015  
48 rue de Sébastopol 51092 REIMS CEDEX

#### Où consulter nos travaux et actualités ?

- Dans l'intranet du CHU rubrique ÉTHIQUE
- Sur notre site internet : [www.erege.fr](http://www.erege.fr)
- Notre newsletter ÉCHOS ÉTHIQUES : <https://echos-ethiques.erege.fr/>

#### Contacts pour le site d'appui Champardennais de l'EREGE

- Dr Sahar Moussa Badran - Directrice : [sbadran@chu-reims.fr](mailto:sbadran@chu-reims.fr)
- Mme Amandine Andruchiw - Coordinatrice : [aandruchiw@chu-reims.fr](mailto:aandruchiw@chu-reims.fr)
- Mme Rachel François - Secrétaire : [rfrancois@chu-reims.fr](mailto:rfrancois@chu-reims.fr)